

Compte Rendu du Conseil Municipal du 10/07/2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 10 Juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 02 juillet 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, **Maire**

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, MM MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua-Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, **Adjoints au Maire**,

M CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. PLEE Eric, Mmes Josiane MILLA, MBONDO Thérèse M. ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, RABAH Hana, YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, M BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués**,**

POUVOIRS :

Laurence GRARE	Représentée par :	Meriem DERKAOUI
Antoine WOHLGROTH	Représenté par :	Marc RUER
Alice FAGARD	Représentée par :	Roland CECCOTTI-RICCI
Guillaume SANON	Représenté par :	Nourredine KARROUMI
Jacques SALVATOR	Représenté par :	Evelyne YONNET
Hakim RACHEDI	Représenté par :	Omar AIT-BOUALI
Présilya ALVES	Représentée par :	Abderrahim HAFIDI
Nadia LENOURY	Représentée par :	Damien BIDAL
Rachid ZAÏRI	Représenté par :	Claire VIGEANT
Bouchra HAMDANE	Représentée par :	Benoît LOGRE
Josiane MILLA	Représentée par :	Thérèse MBONDO à partir de la question n°228
Sylvie DUCCATTEAU	Représentée par :	Maria MERCADER Y PUIG jusqu'à la question n°241

Excusé : Fayçal MENIA

Absente : Mme SIGNATE Rouguy,

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne.

QUESTION N° 216 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET**OBJET : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2014**

Adopté à l'unanimité, Le Maire donnant acte à Evelyne YONNET du fait que les élus municipaux de la liste "Aubervilliers avance en confiance" avaient voté contre les questions 178 et 180

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 26 juin 2014

QUESTION N° 217 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET**OBJET : Fourniture de produits d'entretien ménager à usage domestique et de consommables divers pour les années 2015 à 2018. Approbation du projet de marché et autorisation de signature.**

A l'unanimité.

ABROGE la délibération n° 200 approuvée par le conseil municipal du 26 juin 2014.

APPROUVE le projet de marché à bons de commande sur Appel d'Offres relatif à la fourniture de produits d'entretien ménager à usage domestique et de consommables divers passé pour une durée d'an à compter du 1^{er} janvier 2015, renouvelable par reconduction expresse par période successive de un an, trois fois au maximum. Il s'achèvera donc au plus tard le 31 décembre 2018.

Il comportera les lots et les seuils annuels suivants :

Lots	SEUIL MINIMUM HT	SEUIL MAXIMUM HT
	EUROS	EUROS
Lot n°1 : Petit matériel et brosserie	8 000,00	Sans seuil maximum
Lot n°2 : Consommables	17 000,00	
Lot n°3 : Produits d'entretien et d'hygiène	6 000,00	
Lot n°4 : Produits lessiviels	4 000,00	
Lot n°5 : Produits d'entretien spécifiques cuisine aux normes HACPP	5 000,00	
Lot n°6 : Produits d'entretien réservés aux Entreprises Adaptées	1 000,00	

AUTORISE conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie en fin de procédure, monsieur le Maire, à signer les marchés subséquents.

QUESTION N° 218 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : ZAC des Impasses Aubervilliers – Déclassement de principe du domaine public des parcelles BF 45, 46 et 47

A l'unanimité.

APPROUVE le principe de déclassement du domaine public des parcelles cadastrées section BF n° 45, 46 et 47, situées 47 bis à 51 rue des Cités à Aubervilliers.

AUTORISE la Société Foncière Logement ou tout substitué à déposer un permis de construire sur tout ou partie des parcelles cadastrées section BF n° 45, 46 et 47, situées 47 bis à 51 rue des Cités à Aubervilliers.

QUESTION N° 219 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : GIP Aubermédiation - Avenant n°1

A l'unanimité.

APPROUVE l'avenant relatif à la modification de la composition et des conditions d'accès au Groupement d'Intérêts Publics « AUBERMEDIATION », tel que celui-ci figure en annexe de la présente délibération

AUTORISE le Maire à la signer au nom de la Commune.

QUESTION N° 220 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Cession au profit de la Société Immobilière du Moulin Vert des lots n°2 et 3 (appartement + cave) situés 66 bis rue des Noyers à Aubervilliers, sur la parcelle cadastrée I 30

A l'unanimité.

DECIDE les lots n°2 et 3 situés 66 bis rue des Noyers à Aubervilliers, sur la parcelle cadastrée I 30 au profit de la Société Immobilière du Moulin Vert.

FIXE le prix de cession à 110 000 € majorés des frais notariés d'acquisition.

AUTORISE le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié relatifs à cette transaction.

QUESTION N° 221 - RAPPORTEUR Meriem DERKAOUI**OBJET : Actualisation de la participation financière de la Ville au fonctionnement des écoles privées**

A l'unanimité.

FIXE la participation de la commune aux frais de fonctionnement des écoles privées à 435 € par élève par an en maternelle et à 455 € par élève par an en élémentaire demeurant à Aubervilliers.**QUESTION N° 222 - RAPPORTEUR Meriem DERKAOUI****OBJET : Attribution de bourses dans le cadre du Contrat Local Jeunes "Auber+"**

A l'unanimité.

DIT QUE : les bourses dont le principe et les montants ont été approuvés par délibération susvisée du 12 avril 2012 sont respectivement attribuées aux jeunes albertivillariens(nes) mentionnés dans la liste ci-dessous.

Noms Prénoms	Projets soutenus	Montant de l'aide
ABBADI Samia	BAFA	152 €
ABDALLAH Karima	Ecole de formation de psychomotricité	2000 €
AKA MOBIO Elyse	Formation de Personnel Navigant Commercial – CCA Hôtesse et Stewards	523 €
AROUDJ Mélissa	Permis de conduire	200 €
BEN MBAREK Amor	Permis de conduire	200 €
BEN SALAH Sofiane	BAFA	172 €
BERGALASSE Alexandre	Achat d'un ordinateur portable et d'une imprimante (Etudes de journalisme)	637 €
BOUHLAGHEM Smahane	Formation « capacité de transport de personnes » (conducteur – accompagnateur de personnes à mobilité réduite)	763 €
CAMARA M'Bouille	Projet collectif d'un atelier fanzine BD Manga (réalisation d'un magazine amateur d'œuvre)	1460 €
CISSE Moussa	Permis de conduire	200 €
DHAINAUT Ismail	Permis de conduire	200 €
DIARISSO Assitan	Permis de conduire	300 €
DIAS Jonathan	Permis de conduire	400 €
DRAME Alfa	Permis de conduire	300 €
ELNADOURI Mohamed	Création d'entreprise de service en tout genre – Site Web	490 €
FREYERMUTH Kevin	Formation BPJEPS APT (Activité Physique pour Tous)	2000 €
HATOU Nahimel	BAFA	176 €
HATOU Yasmina	BAFA	176 €
HERTELLI Sami	Voyage linguistique à Londres dans le cadre de ses études(licence	1000 €

	Management International)	
HIPPOLYTE Fina	BAFA	152 €
JASSOUSTI Maroua	BAFA	176 €
JASSOUSTI Sana	BAFA	176 €
KONTE Lalei	Projet collectif de sensibilisation autour de la « malbouffe et la malnutrition »)	2000 €
LABIODH Nora	Ecole de communication et de publicité	2000 €
MENDY Marc	Permis de conduire	400 €
MERSAOUI Samy	Formation BPJEPS APT (Activité Physique pour Tous)	2000 €
MERSAOUI Sarah	Permis de conduire	200 €
MICHEL Nadia	BAFA	152 €
SUNTHARARAJAH Sathista	Permis de conduire	300 €
TEMALA Rahma	Permis de conduire	200 €
Nombre de jeunes : 43 Nombre de dossiers : 30 dont deux dossiers collectifs		19 105 €

AUTORISE : le Maire à signer les conventions relatives au partenariat du Contrat Local Jeunes « Auber+ » entre la commune et les jeunes.

QUESTION N° 223 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Affectation du résultat du compte administratif 2013 du Centre municipal de santé

A la majorité des membres du conseil, Monsieur BIDAL s'étant abstenu

DECIDE de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement, tel qu'il ressort du compte administratif 2013 du budget annexe du Centre municipal de santé, comme suit

Résultat de fonctionnement		
A	résultat de l'exercice	69 811,48 €
B	résultats antérieurs reportés	0,00 €
C	résultat à affecter (C=A+B)	69 811,48 €
Besoin de financement de la section d'investissement		
D	résultat de l'exercice	53 142,11 €
E	résultats antérieurs reportés	0,00 €
F	restes à réaliser en dépenses	0,00 €
G	restes à réaliser en recettes	0,00 €
H	solde des restes à réaliser (H=G-F)	0,00 €
I	besoin de financement (I=-D+E+H)	-53 142,11 €

Affectation du résultat de la section de fonctionnement		
J	couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)	0,00 €
K	dotation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00 €
L	excédent reporté à la section de fonctionnement	69 811,48 €

QUESTION N° 224 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Budget supplémentaire 2014 du budget annexe du Centre municipal de santé

A la majorité des membres du conseil, Monsieur BIDAL s'étant abstenu

APPROUVE le budget supplémentaire de l'année 2014 du budget annexe du Centre municipal de santé comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 7 798,48 €

Recettes : 7 798,48 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 0,00 €

Recettes : 53 142,11 €

QUESTION N° 225 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Attribution d'une subvention d'équipement à la Caisse des écoles d'Aubervilliers

A l'unanimité.

DECIDE de verser à la Caisse des écoles d'Aubervilliers une subvention d'équipement de cent dix huit mille quatre cent cinquante euros (118 450 €) pour le financement de son programme d'investissement.

QUESTION N° 226 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET**OBJET : Attribution de subventions de fonctionnement à diverses associations**

A l'unanimité.

APPROUVE l'attribution, au titre de l'année 2014, des subventions de fonctionnement suivantes :

DENOMINATION DE L'ORGANISME	Imputation budgétaire				Montant
	Service	Article	Fonction	Action	
CARREFOUR POUR L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION A AUBERVILLIERS (CICA)	801	6574	023	CICA	15 000 €
COMITE DES ŒUVRES SOCIALES	602	6574	020	COS	17 608 €
CINEMA LE STUDIO	705	6574	314	LESTUDIO	24 000 €
CMA ESCRIME	401	6574	40	CMAESCRI	26 400 €

APPROUVE le versement à l'association ENVOLUDIA d'une subvention de 160 000 €, en remplacement de la subvention attribuée par délibération n° 404 du 19 décembre 2014 à l'association APETREIMC.

QUESTION N° 227 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET**OBJET : Admissions en non valeur**

A l'unanimité.

DECIDE l'admission en non valeur de créances irrécouvrables pour la somme de **9 615,45 €**.**QUESTION N° 228 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET****OBJET : Approbation du fonds de concours attribué par la Communauté d'agglomération Plaine Commune pour le fonctionnement du Conservatoire à rayonnement régional d'Aubervilliers-La Courneuve pour l'année 2014**

A l'unanimité.

ACCEPTE le fonds de concours de 317 750 € attribué par la Communauté d'Agglomération Plaine Commune pour le financement des dépenses de fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers – La Courneuve au titre de l'exercice 2014.

QUESTION N° 229 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Fourniture d'équipements informatiques dans le cadre de la mise en place de classes mobiles dans les écoles primaires de la Ville d'Aubervilliers pour les années 2014 à 2016. Approbation du plan de financement prévisionnel de l'opération. Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire. Autorisation de signature.

A l'unanimité.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération ci-annexé ;

AUTORISE le Maire à solliciter des subventions pour cette opération auprès de tout organisme susceptible de pouvoir la financer et notamment auprès de l'État dans le cadre de la réserve parlementaire ;

AUTORISE le Maire à signer les conventions relatives à cette opération ou tout autre document qui en régleront les conditions d'exécution.

QUESTION N° 230 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Approbation du marché de fourniture d'équipements informatiques dans le cadre de la mise en place de classes mobiles dans les écoles primaires de la ville d'Aubervilliers pour les années 2014 à 2016. Autorisation de signature.

A l'unanimité.

APPROUVE le marché à bons de commande pour la fourniture d'équipements informatiques dans le cadre de la mise en place de classes mobiles dans les écoles primaires de la Ville d'Aubervilliers passé sur Appel d'Offres Ouvert, pour une période allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2014, puis renouvelable, par reconduction expresse, deux fois au maximum, par périodes successives d'un an, s'achevant donc au plus tard le 31 décembre 2016 et comportant les seuils annuels suivants

Montant minimum : 100 000 € H.T.

Montant maximum : 500 000 € H.T.

AUTORISE le Maire à signer, ledit marché, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 18 juin 2014, avec la société LAN FUTUR ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse.

QUESTION N° 231 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Avenant n°1 au marché de travaux d'urgence et de substitution - tous corps d'état - sur des bâtiments privés par la ville d'Aubervilliers pour les années 2013 à 2016. Approbation et autorisation de signature.

A l'unanimité.

APPROUVE le projet d'avenant n°1 au marché de travaux d'urgence et de substitution - tous corps d'état - sur des bâtiments privés par la ville d'Aubervilliers pour les années 2013 à 2016, portant pour la seule année 2014, le seuil maximum du marché de 120 000 € HT à 138 000 € HT faisant ressortir ainsi une plus-value de 18 000 € HT, soit + 15%.

AUTORISE le Maire à signer ledit avenant avec la Société SESINI & LONGHY titulaire dudit marché.

QUESTION N° 232 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET

OBJET : Approbation du marché d'exploitation du réseau de chaleur de la ZAC Canal et autorisation de signature.

A l'unanimité.

APPROUVE le marché d'exploitation du réseau de chaleur de la ZAC Canal passé sur appel d'offres ouvert européen pour une période allant de sa notification jusqu'au 30 juin 2015 puis renouvelable par reconduction expresse par périodes de 3 mois, l'échéance du marché ne pouvant excéder le 31 décembre 2017.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché d'exploitation du réseau de chaleur de la ZAC Canal conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 2 juillet 2014 avec la société DALKIA ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse.

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre les arrêtés nécessaires à l'exploitation du réseau de chaleur de la ZAC CANAL par la Régie de chauffage urbain de la ZAC CANAL.

QUESTION N° 233 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO

OBJET : Création d'un service public de production et de distribution d'énergie calorifique

A l'unanimité.

DECIDE de créer un service public de production et de distribution d'énergie calorifique sur le territoire de la Ville d'Aubervilliers.

QUESTION N° 234 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO

OBJET : Création d'une régie dotée de la seule autonomie financière pour la gestion du réseau de chaleur de la ZAC CANAL

A l'unanimité.

APPROUVE la création d'une régie dotée de la seule autonomie financière pour la gestion du réseau de chaleur de la ZAC CANAL, conformément aux statuts annexés à la présente délibération.

DECIDE d'attribuer à la régie une dotation initiale en espèces de 500 000 €.

QUESTION N° 235 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO

OBJET : Approbation du règlement de service et des tarifs pour le réseau de chaleur de la ZAC CANAL

A la majorité des membres du conseil, Monsieur RUER s'étant abstenu

APPROUVE le règlement de service du réseau de chaleur de la ZAC CANAL annexé à la présente délibération.

ARRETE le tarif de base applicable aux abonnés du réseau de chaleur de la ZAC CANAL comme suit :

- Terme R1 = 36,66 € HT/MWh

- Terme R2 = 64,88 € HT/kW

FIXE le montant des frais de raccordement au réseau à 149 € HT/kW de puissance souscrite.

QUESTION N° 236 - RAPPORTEUR Leila TLILI

OBJET : Signature de la convention d'objectifs et de financement de la prestation de service unique -PSO- (n°14-048) pour la micro crèche "Bruno Munari" entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint-Denis pour la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2016

A l'unanimité.

AUTORISE le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement de la Prestation de Service Unique (PSU) (N°14-048) pour la micro- crèche « Bruno Munari » entre la commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis pour la période du 1/01/2014 au 31/12/2016.

QUESTION N° 237 - RAPPORTEUR Sofienne KARROUMI

OBJET : Fixation des tarifs en application pour le bar de la résidence Salvador Allende et pour les sorties proposées par le service accompagnement,

A l'unanimité.

ADOpte le tarif du bar de la résidence Allende et des sorties organisées par le service accompagnement tel que celui-ci figure en annexe de la présente délibération.

QUESTION N° 238 - RAPPORTEUR Marc RUER

OBJET : Convention de gestion du contingent de l'opération de construction de 48 logements PLUS/PLAI/PLS sis 175 avenue Jean Jaurès à Aubervilliers par Moulin Vert

A l'unanimité.

APPROUVE le projet de convention de gestion du contingent entre la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers relative à 9 logements du contingent communautaire dans l'opération de construction de 48 logements située 175 avenue Jean Jaurès à Aubervilliers appartenant à Moulin Vert.

AUTORISE le Maire à le signer.

QUESTION N° 239 - RAPPORTEUR Marc RUER

OBJET : Convention de gestion du contingent de l'opération de construction de 9 logements sis 209-211 rue André Karman par Moulin Vert

A l'unanimité.

APPROUVE le projet de convention de gestion du contingent entre la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers relative à 3 logements du contingent communautaire dans l'opération de construction de 9 logements située 209-211 rue André Karman à Aubervilliers appartenant à Moulin Vert.

AUTORISE le Maire à le signer.

QUESTION N° 240 - RAPPORTEUR Marc RUER

OBJET : Convention de gestion du contingent de l'opération de réhabilitation de 69 logements de la résidence Les Mélézes par Antin Résidences à Aubervilliers

A l'unanimité.

APPROUVE le projet de convention de gestion du contingent entre la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers relative à 17 logements du contingent

communautaire dans l'opération de réhabilitation de 69 logements de la résidence Les Mélèzes située Allée des Mélèzes à Aubervilliers menée par Antin Résidences.

AUTORISE le Maire à le signer.

QUESTION N° 241 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Vœu relatif au mouvement des intermittents, aux rassemblements organisés à l'occasion des Festivals de cet été 2014

A la majorité des membres du conseil, MM HAFIDI, AÏT-BOUALI, Mme VIGEANT s'étant abstenus et M. LOGRE ayant voté contre

ADOPTE le vœu relatif au mouvement des intermittents, aux rassemblements organisés à l'occasion des Festivals de cet été 2014

QUESTION N° 242 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Vœu relatif à l'Association des Maires de France

A la majorité des membres du conseil, Mme YONNET, MM LOGRE, AÏT-BOUALI et Mme VIGEANT s'étant abstenus, M. LOGRE ne prend pas part au vote

ADOPTE le Vœu relatif à l'Association des Maires de France

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A : 20 H36